



La direction veut imposer 3 semaines de congés en 2016, nous positionner 2 jours de notre 4eme semaine tout en réduisant nos congés de fractionnement

La direction veut imposer 3 semaines de congés à tout le personnel de l'usine ...

Congé principal fractionné : du lundi 25 juillet au dimanche 14 août, avec une reprise le mardi 16 Août 2016 après le férié du 15/08. **A cheval sur 2 mois cela rend difficile les réservations vacances !**

... nous positionner 2 jours de notre 4eme semaine et supprimer des centaines de jours de de fractionnement :

Pour la 4eme semaine restante, elle veut placer obligatoirement 2 jours les vendredi 28 et lundi 31 octobre 2016 **et ainsi nous faire perdre le droit à 2 jours de fractionnement juste avant la date limite du 31 octobre !**

Ainsi il ne resterait qu'un jour de fractionnement possible pour le salarié s'il prend ses 3 jours restants en dehors de la période légale du 1^{er} mai au 31 Octobre.

Encore une entourloupe de plus de la part de la direction pour réduire nos droits à congés supplémentaires alors que c'est elle qui impose le fractionnement du congé d'été à tous les salariés de l'entreprise !

Rappel Accord 2015 ci-dessous :

Les jours restants de la 4ème semaine « jours dits flottants » seront à la disposition des salariés. Les modalités de prise de ces jours s'effectueront dans le respect des règles prévues aux articles 6 et 7.1 du présent accord.

Elle veut aussi positionner entièrement notre 5eme semaine à Noël + notre jour de la St Eloi le 26/12 : du vendredi 23 décembre au dimanche 1^{er} janvier 2017 inclus.

Pour corser le tout, elle veut imposer la consommation des CA en priorité avant les BIP, RR ou Ancienneté pour supprimer le seul jour de fractionnement restant.

En 2015, environ 1800 jours de fractionnement ont été octroyés au personnel FM du fait de la réduction du congé d'été ... on voit bien où la direction veut en venir !

Journée de solidarité : le 16 MAI 2016, un jour de BCA en moins sur nos compteurs.

Pont de l'ascension : elle n'en a même pas discuté ... **la CGT demande que soit garanti ce seul pont du mois de Mai, le vendredi 6 mai 2016.**

Intervention CGT :

Pour 2015, on demande que la direction respecte déjà son propre accord sur le temps de travail pour l'année 2015, à savoir, **les salariés dans l'horaire SD y compris ceux de L'EB devraient normalement reprendre le 9 janvier et non dès le 2 Janvier 2016.**

Pour les lignes culasses L3 et L7 ainsi que les arbres à came de **l'usinage D** que la journée du 23 décembre 2015 ne soit pas travaillée à la veille du réveillon.

Pour 2016, notre position est claire, les congés appartiennent aux salariés, ils doivent pouvoir les prendre quand ils en ont besoin et pas uniquement en fonction de la production des moteurs ni du bon vouloir de la direction.

Nous sommes donc contre l'obligatoire de prendre que 3 semaines, tous ceux qui veulent 4 semaines doivent en avoir la garantie !
La direction doit s'organiser en recrutant du personnel supplémentaire.

La CGT votera contre le fractionnement du congé principal en réunion des délégués du personnel ce mercredi 16 décembre.

Si les autres organisations syndicales avaient l'audace de faire pareil, la direction devrait obligatoirement faire appel au volontariat de chaque salarié et ne pourrait pas imposer arbitrairement 3 semaines à tous.

La direction veut aller très vite ... elle convoque les élus du personnel pour faire voter le fractionnement du congé principal dès ce mercredi 16 décembre et veut faire valider le projet d'accord le lendemain par les membres du Comité d'entreprise !

Ne laissons pas la direction passer en force pour nous imposer un accord sur les congés encore plus exécrationnel que l'an dernier.

La **seule** et **unique** garantie pour obtenir nos 4 semaines pour ceux qui le souhaite ... **C'est de VOTER CONTRE** le fractionnement du congé principal en réunion des délégués du personnel ce mercredi 16 décembre 2015.

Aucun syndicat ne doit signer un chèque en blanc à la direction !